



4 900 créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg en 2017 : un record

En 2017, 4 907 entreprises voient le jour dans l'Eurométropole de Strasbourg. Jamais le nombre de créations d'entreprises classiques (hors micro-entrepreneurs) n'y a été aussi haut depuis 1987. Les immatriculations de micro-entrepreneurs poursuivent quant à elles leur remontée, après le coup d'arrêt enregistré en 2015. À l'échelle de la région Grand Est, l'Eurométropole apparaît comme un véritable moteur de la création d'entreprises. Elle se situe dans la moyenne des autres métropoles de province.

Les nouvelles entreprises représentent 14,3 % des 34 200 entreprises strasbourgeoises en 2017. En lien avec le développement des activités de livraison à domicile, la dynamique entrepreneuriale est spectaculaire dans le secteur des transports. Dans les activités financières, la santé ou encore l'hébergement-restauration, les créations d'entreprises sont particulièrement dynamiques dans l'intercommunalité. Le premier secteur créateur d'entreprises reste toutefois celui des services aux entreprises : il rassemble près d'une nouvelle entreprise strasbourgeoise sur quatre.

À leur création, 7,4 % des entreprises strasbourgeoises emploient au moins un salarié, pour un total de 680 postes. Parmi les créateurs d'entreprises individuelles de l'Eurométropole, 37 % sont des femmes et 45 % ont moins de 30 ans : la création d'entreprises est de moins en moins l'apanage des hommes et concerne toujours plus les jeunes.

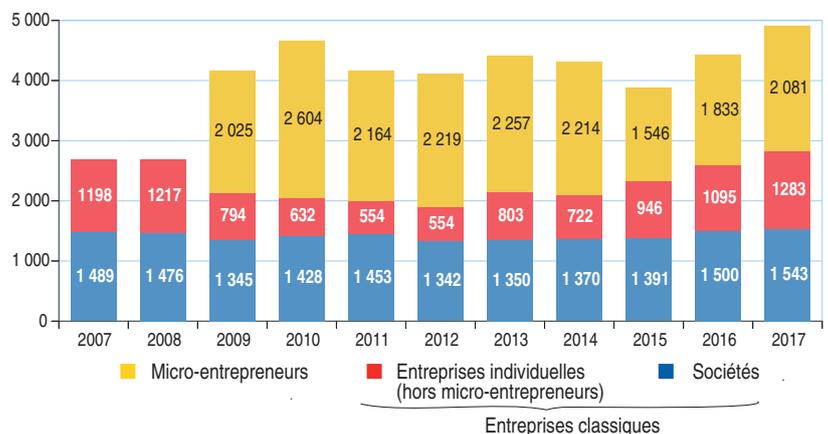
Audrey Eichwald, Vincent Greiner, Insee

En 2017, 4 907 entreprises sont créées dans les secteurs marchands non agricoles de l'une des trente-trois communes qui composent l'Eurométropole de Strasbourg, établissement public de coopération intercommunale (EPCI). C'est le plus haut niveau jamais mesuré par l'Insee sur ce périmètre, depuis 1987. En un an, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 10,8 % ; il a augmenté de 5,2 % par rapport à 2010, année record en termes de créations d'entreprises en France.

Ce dynamisme touche les trois grands types d'entreprises depuis deux ans (*figure 1*). Après la requalification du statut de micro-entrepreneur opérée fin 2014 qui a eu pour effet de le rendre plus contraignant, les immatriculations sous ce régime avaient nettement reculé en

1 Des créations d'entreprises à un niveau encore jamais atteint en 2017

Évolution du nombre de créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg de 2007 à 2017



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene).

2 L'Eurométropole, moteur dans la région et dans la moyenne des métropoles de province

	Créations d'entreprises en 2017		Évolution du nombre de créations d'entreprises sur longue période 2010-2017 (en %)	Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises (en %)		Taux de création (en %)	
	Nombre	Part de micro-entrepreneurs (en %)		2015/2016	2016/2017	2016	2017
Eurométropole de Strasbourg	4 907	42	+ 5,2	+ 14,0	+ 10,8	13,4	14,3
Communauté urbaine du Grand Reims	2 287	43	+ 3,1	+ 7,7	+ 18,8	12,5	14,4
Métropole du Grand Nancy	1 906	38	- 10,2	+ 4,5	+ 2,9	12,9	12,9
Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération	1 765	35	- 20,9	+ 12,4	- 4,2	12,5	11,7
Metz Métropole	1 736	36	- 14,9	- 2,3	+ 9,4	11,7	12,5
Ensemble des cinq plus grands EPCI du Grand Est	12 601	40	- 5,1	+ 8,7	+ 8,3	12,8	13,4
Grand Est	32 452	36	- 20,1	+ 4,2	+ 4,6	11,1	11,3
Ensemble des 21 métropoles françaises (hors Paris)	112 458	43	+ 2,5	+ 6,0	+ 10,6	14,1	14,9
France de Province	396 700	38	- 12,1	+ 2,8	+ 5,5	12,0	12,3
France métropolitaine	575 200	42	- 4,4	+ 5,6	+ 6,8	12,8	13,3

Note : le taux de création correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock d'entreprises en début d'année.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene).

2015, mais elles sont reparties à la hausse depuis. Elles retrouvent en 2017 un niveau proche de celui qui prévalait avant la modification du statut : 2 081 immatriculations, soit + 13,5 % en un an. Cette requalification a sans doute conduit une partie des micro-entrepreneurs potentiels à se tourner vers la création d'entreprises classiques. Celles-ci se développent en effet vigoureusement depuis 2015 (+ 35 % entre 2014 et 2017 et en particulier + 9 % sur la dernière année). Avec 2 826 nouvelles unités, l'Eurométropole connaît ainsi un record de créations d'entreprises classiques depuis trente ans, comme l'ensemble du territoire national. Leurs deux composantes sont au plus haut. D'une part, les créations de sociétés dépassent leur record de l'an dernier, avec 1 543 nouvelles inscriptions. D'autre part, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs surpassent leur niveau de 2008, dernière année avant l'instauration du statut d'auto-entrepreneur, avec 1 283 nouveaux enregistrements.

En sept ans, la structure des créations d'entreprises strasbourgeoises s'est ainsi sensiblement modifiée. En 2017, 42 % d'entre elles correspondent à des immatriculations de micro-entrepreneurs, contre 56 % en 2010. À l'inverse, la part des entreprises individuelles classiques s'élève à 26 %, contre 14 % sept ans plus tôt. Celle des sociétés est quant à elle stable sur la période, à 31 %.

L'Eurométropole, chef de file régional de la création d'entreprises

Par rapport à l'ensemble de la région, l'Eurométropole de Strasbourg apparaît particulièrement dynamique en matière de création d'entreprises. Elle est la seule grande intercommunalité, avec la communauté urbaine du Grand Reims, à connaître une augmentation du nombre de ses créations en sept ans (figure 2). Bien que l'Eurométropole

bénéficie encore d'un développement très rapide de son tissu économique entre 2016 et 2017, le Grand Reims la devance cette année avec une hausse particulièrement marquée (liée à l'essor du secteur des transports).

L'EPCI strasbourgeois s'avère plutôt bien orienté par rapport aux 21 métropoles françaises hors Paris, qui sont des territoires particulièrement propices au développement de nouvelles entreprises. Entre 2010 et 2017, la dynamique entrepreneuriale est ainsi deux fois plus importante dans l'Eurométropole : 5,2 % d'entreprises en plus, contre 2,5 % toutes métropoles de province confondues. Sur la dernière année, la croissance strasbourgeoise est en revanche proche de la moyenne métropolitaine (+ 10,8 % contre + 10,6 %).

En matière de taux de création, les nouvelles entreprises représentent 14,3 % des 34 200 entreprises de l'Eurométropole en 2017, soit trois points de plus que la moyenne du Grand Est. Parmi les grandes intercommunalités régionales, celle de Reims est à peine devant celle de Strasbourg. Au niveau national, l'Eurométropole se trouve au milieu du peloton des métropoles françaises, hors Paris : elle occupe la onzième place du classement en 2017, loin derrière Bordeaux Métropole (première avec 19,1 %) et Toulouse Métropole (deuxième avec 17,4 %).

Essor dans les transports

En quelques années, le nombre de créations d'entreprises dans le secteur des transports strasbourgeois a bondi : il est passé d'une centaine de nouvelles unités en 2010 à plus de 500 en 2017, soit une augmentation de 393 % (figure 3). Ce boom est cependant légèrement inférieur à la moyenne des métropoles de province (+ 462 %), bien que le secteur continue à peser plus dans

l'Eurométropole : 10,4 % des nouvelles entreprises en 2017, contre 8,4 % (avec des poids allant de 1,6 % à Brest Métropole jusque 14,5 % dans la Métropole de Lyon). En 2010, les transports ne rassemblaient que 2,2 % des créations d'entreprises strasbourgeoises.

L'essor de ce secteur est essentiellement dû au fort développement des « autres activités de poste et de courrier », qui comprennent les activités de livraison de repas à domicile. En 2017, celles-ci concentrent 73 % des créations d'entreprises de transport strasbourgeoises. Le modèle économique de ce domaine reposant sur une importante flotte de livreurs indépendants, son expansion est passée par un boom des immatriculations de micro-entrepreneurs. En sept ans, la part des micro-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises de transport est ainsi passée de 17 % à 60 % dans l'Eurométropole.

Le secteur des transports profite aussi du développement des activités de « transports de voyageurs par taxis », qui rassemblent désormais 21 % de l'ensemble de ses créations. Le nombre de nouvelles entreprises dans ces activités a en effet triplé entre 2010 et 2017, avec l'essor des voitures de transport avec chauffeur (VTC).

Au final, le taux de création dans les transports strasbourgeois est particulièrement élevé, puisque plus de la moitié des entreprises enregistrées en 2017 sont nouvelles (56 %). Globalement, c'est aussi le cas pour les métropoles de province, même si la moyenne des taux de création s'avère légèrement inférieure au taux strasbourgeois (52 %). Dans le Grand Est, seule une entreprise sur cinq est une nouvelle entreprise.

Les activités financières, la santé et la restauration sont également dynamiques

L'Eurométropole de Strasbourg se démarque des autres métropoles de province par le

dynamisme de quelques secteurs d'activité, et en premier lieu par celui des activités financières. En effet, le nombre de créations y a doublé en sept ans : en 2017, le secteur compte 200 nouvelles entreprises dans l'intercommunalité strasbourgeoise. La progression est quatre fois plus importante que dans l'ensemble des métropoles, alors même que le poids des entreprises de ce secteur dans le tissu productif est similaire (4 %). La différence se fait essentiellement sur la dernière année (+ 68 %, contre + 7 % en moyenne métropolitaine). L'Eurométropole bénéficie en effet d'un boom des immatriculations de micro-entrepreneurs en 2017. Elles relèvent quasiment toutes des « autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite ».

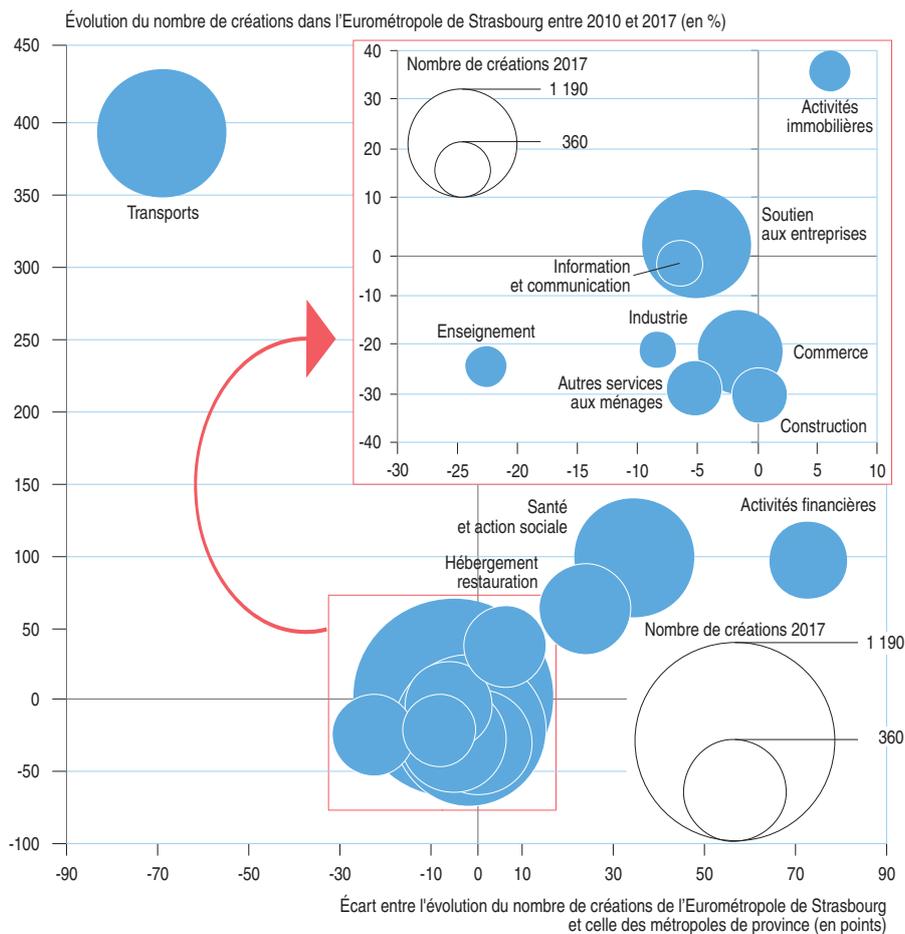
Le secteur de la santé et de l'action sociale apparaît aussi mieux orienté dans l'Eurométropole que dans les autres métropoles de province. Le nombre de créations y a presque doublé entre 2010 et 2017 (+ 98 %), alors qu'il n'a progressé que de 63 % en moyenne métropolitaine. Il s'agit essentiellement de nouvelles inscriptions de professions médicales non hospitalières : des kinésithérapeutes, psychologues, infirmiers, médecins généralistes...

Le secteur de l'hébergement-restauration croît également davantage dans l'EPCI de Strasbourg : + 62 %, contre + 39 % toutes métropoles confondues. Les créations d'entreprises ont quasiment toutes lieu dans la restauration, et en particulier dans la restauration rapide. Les activités immobilières se démarquent aussi par la plus forte hausse des créations dans l'Eurométropole (+ 36 %, contre + 30 %), la moitié d'entre elles étant des agences immobilières. Quoique peu nombreuses, les immatriculations de micro-entrepreneurs s'y développent bien (40 nouvelles demandes enregistrées en 2017, soit le double de 2010).

En 2017, ce sont néanmoins toujours les services aux entreprises qui constituent le premier secteur créateur d'entreprises dans la métropole strasbourgeoise, comme dans les autres. Près d'une nouvelle entreprise sur quatre appartient à ce domaine d'activités. Il a ainsi plus de poids que dans l'ensemble de l'économie (+ 3 points). En sept ans, le nombre de créations est stable dans l'Eurométropole, alors qu'il augmente en moyenne de 5 % dans les métropoles de province. La structure de ce secteur a toutefois évolué, avec la progression des activités de conseil (affaires, gestion, communication...) : elles concernent désormais environ un tiers des créations de services aux entreprises, contre un quart en 2010. À l'inverse, dans les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, le nombre de créations diminue.

3 Une dynamique entrepreneuriale bien plus importante dans les activités financières, la santé et la restauration

Évolution des créations d'entreprises de l'Eurométropole de Strasbourg par secteur d'activité entre 2010 et 2017 et comparaison avec la moyenne des métropoles de province



Lecture : l'Eurométropole comptabilise 508 créations dans les transports en 2017. C'est 393 % de plus qu'en 2010. L'évolution est toutefois inférieure de 69 points à celle constatée en moyenne dans les métropoles de province.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene).

Moins de créations dans le commerce, la construction et les autres services aux ménages

Deuxième secteur en termes de créations d'entreprises en 2017 (15 %), le commerce est confronté à une forte baisse du nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs par rapport à 2010, dans la métropole strasbourgeoise comme dans les autres (- 60 % environ). Dans l'ensemble, le nombre de nouvelles entreprises du secteur s'est réduit de près d'un cinquième en sept ans. Il s'accroît tout de même légèrement sur la dernière année (+ 4,7 % dans l'Eurométropole).

C'est dans la construction que le nombre de créations diminue le plus entre 2010 et 2017 dans les métropoles, comme à Strasbourg (- 31 %). Là encore, la baisse est concentrée sur les immatriculations de micro-entrepreneurs. Le constat est similaire dans le secteur des services aux ménages, en particulier dans les autres services personnels (coiffure, soins de beauté...). Les secteurs de l'enseignement et de l'industrie ne sont guère mieux orientés dans l'Eurométropole de Strasbourg,

d'autant qu'ils résistent généralement mieux dans l'ensemble des métropoles. Certaines activités industrielles se développent pourtant, à l'image de la « récupération de déchets triés » dont le nombre de nouvelles entreprises a doublé en sept ans dans l'intercommunalité strasbourgeoise, soit une meilleure dynamique qu'en moyenne dans les métropoles (65 % d'entreprises supplémentaires). Enfin, le domaine de l'information et de la communication strasbourgeois crée moins d'entreprises en 2017 qu'en 2010 (- 3,8 %), alors qu'il est globalement porteur dans les métropoles (+ 2,6 %). L'essentiel des créations est réalisé dans les activités informatiques (six nouvelles entreprises sur dix) ; elles sont en baisse de 25 % dans l'Eurométropole sur la période et de 14 % toutes métropoles confondues.

Plus d'entreprises employeuses qu'ailleurs

En 2017, 7,4 % des entreprises créées dans l'Eurométropole de Strasbourg emploient des salariés dès leur création. Hors micro-entrepreneurs, cette part atteint 12,9 %, soit

3 points de plus que dans le Grand Est et deux fois plus qu'en moyenne dans les métropoles (6,1 %). L'EPCI présente d'ailleurs la proportion d'entreprises employeuses à la création la plus élevée des 21 métropoles de province. Elle est pourtant en retrait de 5,5 points par rapport à 2010.

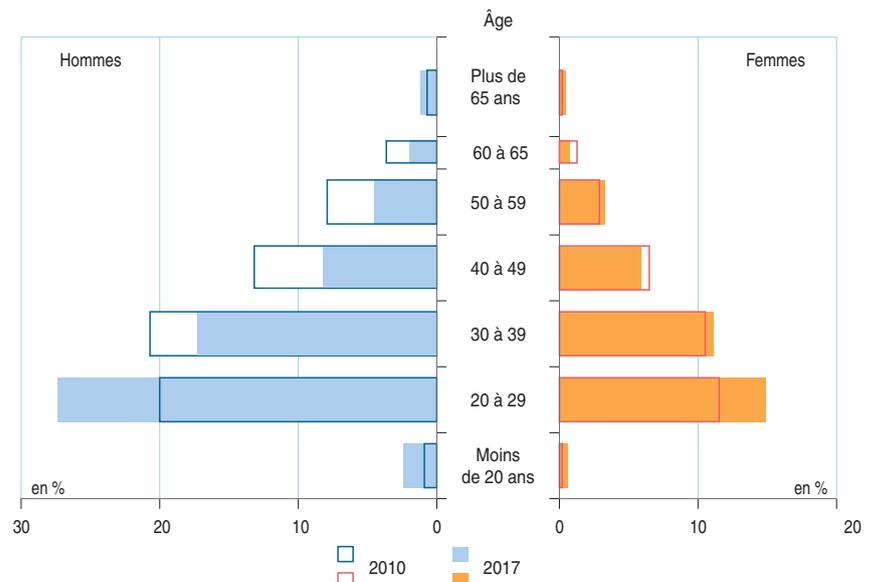
Ce sont 680 emplois salariés qui sont ainsi offerts dans la métropole strasbourgeoise en 2017 (contre 800 sept ans plus tôt). Comme ailleurs, les entreprises employeuses démarrent leur activité avec deux salariés en moyenne. Huit entreprises comptent tout de même plus de dix salariés au moment de leur création, et regroupent 14 % des nouveaux emplois. La construction rassemble 29 % des salariés, en hausse de 9 points par rapport à 2010. La part d'entreprises employeuses y est d'ailleurs très élevée (33 %). Le secteur de l'hébergement et de la restauration arrive en deuxième position, avec 19 % des emplois salariés créés. Suivent le commerce et le soutien aux entreprises avec respectivement 17 % et 10 % des emplois offerts.

Plus de femmes et de jeunes créateurs d'entreprises individuelles

En 2017, 37 % des entreprises individuelles strasbourgeoises sont créées par des femmes, soit quatre points de plus qu'en 2010. En moyenne dans la région et dans l'ensemble des métropoles, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses (respectivement 39 % et 38 %). La Métropole d'Aix-Marseille-Provence et Tours Métropole Val de Loire apparaissent comme les plus paritaires, avec 43 % de créatrices ; à l'opposé, la Métropole de Lyon n'en rassemble que 34 %. L'Eurométropole compte davantage de femmes parmi les entrepreneurs classiques que parmi les micro-entrepreneurs (39 % contre 36 %). Ce constat vaut aussi pour le Grand Est, mais n'est pas partagé par toutes les métropoles. Les créatrices sont majoritaires dans le secteur de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale, dans l'industrie (fabrication

4 Les créateurs d'entreprises sont plus jeunes en 2017 qu'en 2010

Répartition par sexe et âge de l'ensemble des créateurs d'entreprises individuelles dans l'Eurométropole de Strasbourg en 2010 et en 2017



Lecture : en 2017, 27 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des hommes entre 20 et 29 ans ; ils étaient 20 % en 2010.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles, entreprises individuelles uniquement.
 Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene).

de vêtements, activités de pré-press, fabrication de bijoux) et dans les services à la personne (activités d'entretien corporel, soins de beauté, coiffure, création artistique). À l'inverse, elles sont très peu nombreuses à créer une entreprise dans la construction ou dans les transports.

Dans l'Eurométropole de Strasbourg, les créateurs d'entreprises individuelles sont particulièrement jeunes : 45 % ont moins de 30 ans, contre 35 % dans le Grand Est et 42 % en moyenne dans les métropoles. La proportion grimpe à 48 % dans la Métropole Européenne de Lille et Bordeaux Métropole. Le nombre de jeunes créateurs a fortement progressé en sept ans (figure 4), puisqu'ils n'étaient que 32 % en 2010 dans l'ensemble des métropoles et 30 % dans le Grand Est. Le profil des créateurs varie sensiblement selon le type d'entreprise. Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont ainsi davantage plébiscitées par les

jeunes : 48 % sont le fait de créateurs de moins de 30 ans. Ils ne sont que 41 % parmi les créateurs d'entreprises individuelles classiques. Globalement, 78 % des créateurs d'entreprises dans le secteur des transports ne sont pas trentenaires, 70 % dans l'hébergement et la restauration et 54 % dans l'information et la communication. À l'autre bout de l'échelle, 12 % des créateurs d'entreprises individuelles ont plus de 50 ans, soit 5 points de moins qu'en 2010. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs de l'immobilier, de l'industrie et de l'enseignement, avec plus d'un cinquième des créateurs de cette tranche d'âge. ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg.

Encadré 1 Des sociétés plus pérennes qu'ailleurs

Dans l'Eurométropole de Strasbourg, 68 % des entreprises créées en 2010, hors micro-entrepreneurs, sont toujours actives en 2015. Ce taux de pérennité à cinq ans est supérieur de 7 points à la moyenne des 21 métropoles françaises hors Paris. Seules les métropoles de Nantes et de Dijon affichent un meilleur taux (69 %). Les sociétés résistent nettement mieux que les entreprises individuelles classiques (77 % contre 49 %). C'est d'ailleurs dans l'EPCI strasbourgeois que les sociétés apparaissent les plus pérennes. À l'inverse, le taux de survie des entreprises individuelles classiques est en retrait par rapport aux autres territoires de comparaison.

Taux de survie à cinq ans des entreprises créées en 2010

	en %		
	Entreprises individuelles	Sociétés	Ensemble
Eurométropole de Strasbourg	49	77	68
Grand Est	53	75	67
Ensemble des 21 métropoles de province	50	68	61
France entière	52	71	64

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles hors micro-entrepreneurs.
Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene).

Encadré 2 Une analyse proche à l'échelle des unités urbaines

La construction des territoires de coopération intercommunale (communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles...) relève d'obligations légales et de choix politiques. Les périmètres de ces territoires de projets ne sont pas parfaitement comparables à l'aune de nos critères statistiques habituels, bien qu'ils aient du sens pour la mise en œuvre des politiques locales et nationales. En 2017, l'unité urbaine (UU) de Strasbourg compte ainsi 4 611 nouvelles entreprises et apparaît toujours comme un moteur dans la région en la matière. À l'échelle des unités urbaines, Metz et Nancy rassemblent ensuite le plus de créations (respectivement 2 081 et 2 010). L'UU de Reims n'arrive qu'ensuite, son périmètre étant nettement plus restreint que celui de sa communauté urbaine. C'est en revanche elle qui se montre la plus dynamique entre 2010 et 2017 ; son taux de création dépasse aussi largement celui de l'UU de Strasbourg, qui arrive en deuxième position (15,5 %, contre 14,3 %).

Sur le plan national, l'unité urbaine de Strasbourg confirme sa bonne tenue : entre 2010 et 2017, le nombre de créations augmente cinq fois plus qu'en moyenne dans les 21 unités urbaines de comparaison (+ 4,2 % contre + 0,8 %). En revanche, Strasbourg apparaît un peu moins dynamique sur la dernière année. Le taux de création strasbourgeois est quant à lui toujours légèrement en deçà du taux moyen des unités urbaines (14,3 % contre 14,6 %).

Définitions

Les **créations d'entreprises** correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité d'activité et de

localisation entre la situation du cédant et celle du repreneur.

Dans le cas des micro-entrepreneurs, en l'absence d'information sur le démarrage de l'activité, ce sont les demandes d'immatriculation qui sont comptabilisées ; certaines se traduiront par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisés. Une partie de ces demandes, enfin, seront invalidées par l'Acoss : les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de diverses professions réglementées n'ont en effet pas le droit d'être micro-entrepreneurs, ce qui

entraîne finalement le rejet de leur demande. Ces radiations seront prises en compte ultérieurement dans la démographie d'entreprises dite « structurelle ».

Les **entreprises classiques** désignent les entreprises hors micro-entrepreneurs.

Les **entreprises individuelles** sont les entreprises qui n'ont pas de personnalité morale différente de la personnalité physique.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Bonnetête F., « Les créations d'entreprises en 2017 - au plus haut niveau depuis 2010 », *Insee Première* n° 1685, janvier 2018.
- Eichwald A., Greiner V., « Des créations d'entreprises classiques au plus haut dans la métropole du Grand Nancy en 2017 », *Insee Analyses Grand Est* n° 72, juillet 2018.
- Deboudt N., « Démographie d'entreprises – Dans le Grand Est, l'attrait des créateurs pour les formes classiques d'entreprises se renforce », dans *Bilan économique 2017 - Grand Est*, *Insee Conjoncture Grand Est* n° 13, mai 2018.

